RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

NOTES D'IÉNA

332
NUMÉRO
Lundi 16 mars 2009

SUIVI DE LA SITUATION DE LA FRANCE AU REGARD DES INDICATEURS DE LISBONNE (ÉDITION 2009)

RAPPORTEURE :
ANNE DUTHILLEUL
AU NOM
DE LA DÉLÉGATION
POUR L'UNION EUROPÉENNE

Communication adoptée par le Bureau du CESE le 10 mars 2009

La stratégie de Lisbonne vise à faire de l'Union européenne « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* » à horizon 2010.

Pour en effectuer le suivi, le Conseil européen a arrêté une liste restreinte de 14 indicateurs portant sur les six domaines de la stratégie (économie générale ; emploi ; innovation et recherche, incluant éducation et formation ; intégration des marchés et réforme économique ; cohésion sociale ; environnement).

Comme il l'a fait en 2005 et 2007, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) dresse le panorama de la situation de notre pays, des progrès accomplis et des efforts restant à faire, au terme des deux premiers cycles de la stratégie de Lisbonne. Les résultats sont mis en perspective avec les orientations du Conseil européen, les dispositions du Programme national de réforme 2008-2010 et les plans de relance économique français et européen, ainsi que les propositions récentes formulées par le CESE.

Cette communication y ajoute, à l'aide d'indicateurs structurels complémentaires, un examen détaillé sur l'emploi et l'environnement. Elle comprend cartes, graphiques et données statistiques sur les 27 États membres, permettant des observations utiles sur leur position respective et son évolution, à l'approche du Sommet de printemps des 19 et 20 mars 2009.

■ Publication-Communication : 01 44 43 64 58
■ Diffusion-Distribution : 01 44 43 63 30

■ www.ces.fr

I - SITUATION DE LA FRANCE MISE À JOUR FIN 2008 AU REGARD DES INDICATEURS DE LISBONNE

1. Situation économique : bien, mais peut mieux faire

La croissance est un objectif central de la stratégie de Lisbonne, mais la France reste en-deçà de la moyenne et de la cible de 3 % par an.

Pour le PIB par habitant en Standard de pouvoir d'achat (SPA), la France est nettement au-dessus de l'UE-27 (indice 100) à 110,9 en 2007, l'UE-15 étant à 112. Grâce au rattrapage voulu par l'Union, les pays les plus pauvres en 1998 progressent plus vite que les plus riches.

Quant au PIB par personne occupée en SPA en 2007, la France, avec 122,1, est bien au-dessus de la moyenne de l'UE-27 fixée à 100 (UE-15 à 110,3), mais, sur les dix dernières années, la productivité des États-Unis (indice 2007 à 140,6) se maintient bien au-dessus de celle de l'UE.

Ces résultats montrent un certain enrichissement de la croissance en emplois, mais surtout un taux de croissance trop faible. C'est donc à juste titre que la Commission européenne recommande à la France d'accélérer les efforts.

2. Emploi : mieux pour la France, mais encore insuffisant et fragile

Avec un taux d'emploi des 15-64 ans de 64,6 % en 2007, la France s'est améliorée, mais est repassée en-dessous de l'UE-27 (65,4 %). Pour les femmes, ce taux atteint pour la première fois en 2007 l'objectif de 60 % fixé pour 2010. Mais ce taux ne s'améliore pas pour les hommes et, pour l'ensemble, reste éloigné de l'objectif de 70 %, à horizon 2010, que six pays (Danemark, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni, Autriche et Chypre) ont dépassé.

Le taux d'emploi des « seniors » (55-64 ans) en France marque un progrès (38,3 % en 2007, soit +10 points en 10 ans), mais reste très loin de l'objectif de Lisbonne (50 % pour 2010) et en-dessous de la moyenne de l'UE-27 (44,7 %). Le taux d'emploi des 60-64 ans est particulièrement faible en France (15,7 %).

3. Innovation et R&D : ne pas relâcher l'effort

L'économie de la connaissance est l'objectif stratégique de Lisbonne.

Pour l'éducation des jeunes de 20-24 ans, avec 82,4 % de niveau secondaire supérieur en 2007, la France est au-dessus de l'UE-27 (78,1 %). Ce taux progresse légèrement entre 1998 et 2007, mais reste inférieur à l'objectif de 85 %, celui des femmes étant cependant supérieur à celui des hommes.

La France a dépensé 2,08 % du PIB en recherche et développement en 2007, soit sensiblement plus que la moyenne de l'UE-27 (1,83 %), mais nettement moins que l'objectif de 3 % fixé pour 2010. Ces taux n'ont pas progressé depuis 1998, ce qui est préoccupant.

De même, les indicateurs complémentaires étudiés en 2007 montrent des progrès, mais à un rythme insuffisant pour tirer parti de nos atouts.

4. Intégration des marchés et réforme économique : progrès à consolider

Sur les niveaux de prix comparés, à 106,7 en 2007 pour un indice de l'UE-27 fixé à 100, la France reste au-dessus de la moyenne (UE-15 à 104,7). Entre 1998 et 2007, les 16 pays qui étaient en-dessous de la moyenne ont vu leur indice augmenter ; et inversement pour 8 pays, dont la France, ce qui témoigne d'un processus de convergence au sein de l'Union européenne.

Le taux d'investissement du secteur privé de 18,2 % du PIB en France en 2007 se situe légèrement en-dessous de la moyenne de l'UE-27 (18,7 % du PIB), mais la France progresse et se rapproche nettement de la moyenne européenne.

5. Cohésion sociale : assez bien, mais résultats disparates pour la France

Le taux de risque de pauvreté après transferts sociaux s'élève en France à 13 % en 2006, soit un taux stable et inférieur à la moyenne (16 %).

Le taux de chômage de longue durée baisse à 3,3 % en 2007, mais passe légèrement au-dessus de la moyenne de l'UE-27 (3,1 %, UE-15 2,8 %).

Pour la dispersion des taux d'emplois régionaux, la France, avec un coefficient de 6,6 en 2007, est dans une situation intermédiaire.

En ce domaine, les indicateurs détaillés étudiés en 2007 montrent qu'il reste du chemin à parcourir d'ici 2010 et au-delà.

6. Environnement : bien, à poursuivre

Pour les émissions de gaz à effet de serre, la France est bien placée. Comme la Suède, la Grèce et le Royaume-Uni, elle atteint en 2006 des résultats meilleurs que l'objectif fixé pour 2010 dans l'accord communautaire de 1998.

L'intensité énergétique de l'économie est en 2006 très inférieure à la moyenne de l'UE-27 et continue à s'améliorer lentement. Entre 1998 et 2006, la consommation d'énergie rapportée au PIB s'est réduite en France (- 9,4 %), mais moins vite que la moyenne de l'UE-27 (- 11,1 %).

Quant au volume du transport de fret par rapport au PIB, la France a connu depuis 2000 une évolution plus favorable que la moyenne. De 1998 à 2007, son indice s'est réduit à 88,4, celui de l'UE-27 augmentant à 107,1.

II - APPROFONDISSEMENT DES DOMAINES DE L'EMPLOI ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CESE français a étudié en 2009 les indicateurs complémentaires sur l'emploi et l'environnement, en raison de l'importance de ces deux domaines, justifiée *a posteriori* par l'actualité.

1. Suivi des indicateurs structurels sur l'emploi

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes se situe en France à 15,8 % en 2007, soit en-dessous de la moyenne européenne de 17,4 %, la Commission incitant à combattre sans relâche ces écarts.

Le taux de prélèvements sur les bas salaires, lors du passage d'une période de chômage vers un emploi rémunéré à 67 % du salaire moyen, pour un célibataire sans enfant, est en 2007 en France de 77 %, soit quasiment la moyenne européenne égale à 74,6 %. La création du RSA devrait contribuer à faire reculer la « trappe » à chômage ou à bas salaire.

La formation permanente en France, avec un taux de 7,4 % de personnes touchées en 2007, reste nettement inférieure à la moyenne européenne à 9,5 % des 25-64 ans. Notre politique de formation doit devenir plus dynamique.

Pour les accidents graves du travail, l'indicateur montre l'évolution de leur taux d'incidence, l'indice de 1998 étant fixé à 100. La comparaison des indices montre un contraste entre les progrès modestes réalisés en France pour les hommes (à 87 en 2005) et le recul enregistré pour les femmes (à 111 en 2005), l'indice global étant à 90.

Le taux de chômage des 15-64 ans est en France égal à 8,3 % en moyenne sur 2007, soit une nette baisse par rapport à 2006 (9,2 %) et depuis 1998 où il s'établissait à 11 %. Cependant, après être passé en-dessous de la moyenne européenne en 2001 et 2002, il est redevenu supérieur au taux de chômage de l'UE-27 (7,1 % en 2007), les progrès étant insuffisants tant pour les hommes que pour les femmes.

Ainsi, la situation de la France en matière d'emploi n'atteint pas, sauf exception, les performances de la moyenne de l'UE-27. Cela ne veut pas dire que notre pays n'a pas progressé, mais ses progrès restent fragiles. La France aborde la crise de 2008 avec un handicap.

2. Suivi des indicateurs structurels de l'environnement

En 2007, la part de la route dans le transport intérieur de marchandises, égale à 81,5 % des tonnes-kilomètres, est supérieure en France à celle de l'UE-27 (76,9 %) et continue à croître. Entre 1998 et 2007, la part du transport routier de fret a progressé de 6,2 points, soit plus que l'évolution relative de l'UE à 15 (+ 1,6 point). Beaucoup reste à faire sur ce volet.

En 2006, la part de la voiture dans le transport intérieur de personnes, égale à 85,3 %, est légèrement supérieure en France à celle de l'UE-27 (83,4 %). Entre 1998 et 2006, elle a légèrement baissé (- 1,1 point), le taux de l'UE-15 restant stable. Ce progrès est encore récent.

L'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules est égal à 21,1 microgrammes par m^3 pour la France, qui fait partie des pays ayant la situation la plus favorable en Europe.

En 2006, la quantité de déchets municipaux générés en France est, à 553 kg par personne, légèrement supérieure à la moyenne égale à 517. Entre 1998 et 2006, elle a progressé de 45 kg/p dans notre pays, soit une augmentation supérieure à celle enregistrée dans l'UE-27 (+ 20 kg/p). Des marges de progrès existent et doivent être exploitées.

La part des énergies renouvelables dans la consommation brute d'électricité s'élève en 2007 en France à 13,3 %. Celle-ci provient à 88 % de l'hydraulique, à 6 % de l'éolien et à 6 % de la biomasse. Malgré le fort développement de la production d'électricité éolienne, l'objectif ambitieux que la France s'est fixé à l'horizon 2010 (21 % d'énergies renouvelables) sera difficile à atteindre.

La couverture des habitats et des espèces est en 2007 plus favorable en France que pour la moyenne européenne, avec 91 % des habitats et espèces couverts contre 84 % dans l'UE-25. La protection de la biodiversité reste un objectif de long terme du PNR 2008-2010.

Le CESE porte une grande attention aux questions environnementales. La France doit veiller à ne pas se laisser distancer, tant sur le plan de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens que sur le plan des avancées techniques, qui seront à la source d'une croissance durable.

CONCLUSION

Le suivi des indicateurs de Lisbonne effectué pour la troisième fois en 2009 fait ressortir les lentes évolutions de notre pays sur la voie de la stratégie européenne adoptée en 2000.

Les données examinées, souvent de 2007, ne font pas apparaître les effets de la crise économique et financière, celles de 2008 et *a fortiori* de 2009 n'étant pas encore disponibles. Cette étude fournit un point de référence pour en mesurer les conséquences, grâce à des indicateurs stables, établis dans la perspective d'une convergence économique et sociale en Europe.

Dans le domaine économique, les indicateurs sont bons pour la France, tant en PIB par habitant qu'en productivité par tête. Toutefois le taux de croissance reste inférieur à l'objectif de 3 % par an fixé en 2000. La France est un pays bien développé et relativement riche, mais qui n'exploite pas tout son potentiel de croissance.

Dans le domaine de l'emploi, notre pays s'est amélioré jusqu'en 2007, moins vite que la moyenne européenne pour les jeunes (dont le taux d'emploi ne figure pas au titre des indicateurs structurels, ce qui est regrettable), les hommes et les seniors. Il est à craindre que les taux de chômage ne repartent à la hausse sous l'effet des difficultés économiques actuelles. Une politique active notamment en faveur des jeunes et des femmes doit être poursuivie en France.

Dans le domaine de l'innovation et de la R&D, la situation française reste bonne globalement. Plusieurs indicateurs détaillés progressent, mais par rapport à l'objectif stratégique de 3 % du PIB pour la dépense de R&D, la France a plutôt reculé depuis 2002, tout comme l'Union européenne. S'inscrire dans la stratégie de Lisbonne passe donc nécessairement par un effort accru sur l'innovation, la recherche et l'éducation des jeunes.

Dans le domaine de l'intégration des marchés et de la réforme économique, la France a progressé, mais la moyenne européenne s'améliore encore plus rapidement, grâce au rattrapage des pays récemment entrés dans l'Union, sur le niveau des prix comparés et sur les investissements privés, notamment dans les PME, où résideront nos progrès pour l'avenir.

Dans le domaine de la cohésion sociale, les résultats atteints restent très disparates : les taux de risques de pauvreté et les dispersions de revenus ou de taux d'emploi vont dans le bon sens. La mise en œuvre accélérée du Revenu de solidarité active est une bonne nouvelle, mais ne doit pas conduire à relâcher l'attention aux exclus de notre société, parfois très éloignés d'une entrée ou d'un retour dans la vie active.

Dans le domaine de l'environnement, la France est bien située par rapport aux objectifs de Lisbonne. L'examen des indicateurs détaillés réalisé dans la présente communication complète ce panorama. La mise en œuvre des décisions du Grenelle de l'environnement contribuera fortement - mais pourrait ne pas suffire - à franchir une étape supplémentaire, qui consiste à s'engager plus profondément dans l'intégration de la stratégie de Lisbonne dans la stratégie globale de développement durable.

Le CESE français poursuivra ce suivi des indicateurs de Lisbonne en s'attachant particulièrement à distinguer, lors de sa prochaine édition, ce qui relèvera sur 2008 et 2009 des effets conjoncturels de la crise actuelle de ce qui reflète les effets structurels des politiques à long terme menées par notre pays.

Communication adoptée par le Bureau du CESE le 10 mars 2009

Anne Duthilleul, rapporteure au nom de la délégation pour l'Union européenne

Née le 12 septembre 1953 à Paris

Fonctions au CESE

- Membre du Conseil économique, social et environnemental au titre des entreprises publiques ;
- Membre de la section des affaires sociales ;
- Membre de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie ;
- Membre de la délégation pour l'Union européenne.

Diplômes

- École polytechnique ;
- Ingénieur général des mines.

Fonctions actuelles

- Président du Conseil d'administration de l'ERAP ;
- Administrateur d'AREVA NC ;
- Administrateur du CNES (Centre national d'études spatiales).

Autres fonctions

- Président du Conseil de BIPE Association.

Travaux au CES

- 2005 : avis sur *Entreprises et simplifications administratives* (saisine gouvernementale) ;
- 2006 : avis sur *Projet de loi sur la gestion des matières et des déchets radioactifs* (saisine gouvernementale) ;
- 2007 : communication sur *Suivi de la situation de la France au regard des indicateurs de Lisbonne ;*
- 2007 : avis sur *Le financement de la protection sociale* (saisine gouvernementale).

ANNEXE

Sélection de documents sur les 6 domaines

1. Économie générale

Graphique 4 : Productivité de la main d'œuvre par personne occupée exprimée par rapport à la moyenne de l'UE-27 (fixée à 100)

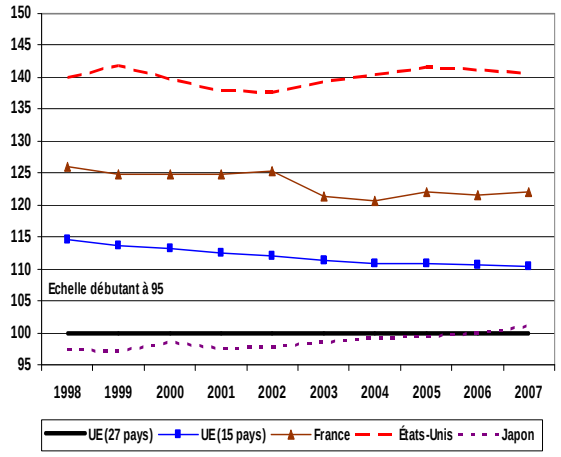

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental

En 2007, parmi les 27 pays de l'Union européenne, le PIB par personne occupée en Standard de pouvoir d'achat (SPA) varie de façon importante entre le Luxembourg (173,6) et la Bulgarie (34,9). La France appartient au groupe de tête qui rassemble le Luxembourg, l'Irlande, la Belgique et la France.

2. Emploi

Graphique 11 : Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans en 2007, classé selon l'écart décroissant (en %)

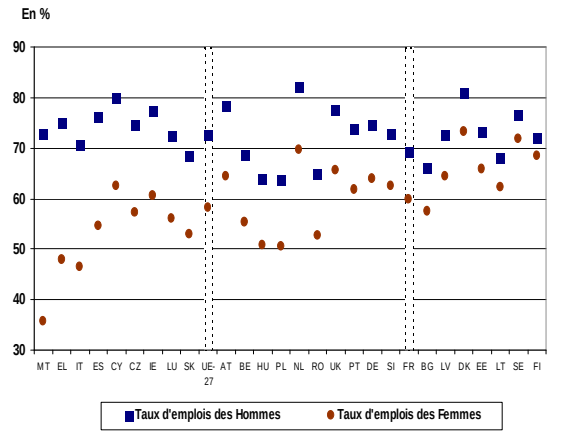

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental

Le taux d'emploi des femmes atteint en 2007 l'objectif de 60 %, mais celui des hommes et le taux global en France restent en-dessous de 70 %.

Graphique 19 : Taux d'emploi, en 2007, des hommes et des femmes de 55 à 59 ans, de 60 à 64 ans et de 55 à 64 ans, classé en ordre croissant (en %)

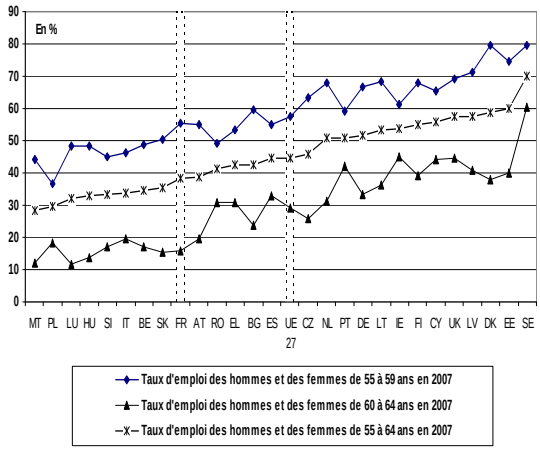

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental

L'objectif de 50 % pour les 55-64 ans est loin d'être atteint, du fait du décrochage entre le taux d'emploi des 55-59 ans et celui des 60-64 ans, particulièrement fort en France

3. Innovation et R&D

Graphique 22 : DIRD en pourcentage du PIB en 1998 et 2007, classé en ordre croissant pour 2007

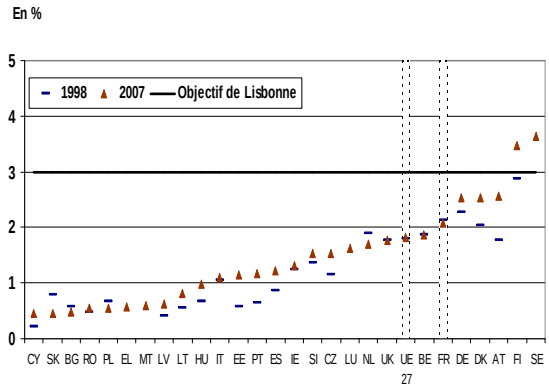

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental. Pour l'Italie, la donnée du graphique correspond à 2005, pour la Pologne et le Royaume-Uni, elle correspond à 2006, pour la Suède l'année 1998 n'est pas disponible, la valeur de 1999 est égale à 3,61.

Le pourcentage de DIRD dans le PIB a augmenté de façon importante (au moins + 0,50 point) dans cinq pays, celui de l'UE-27 a faiblement progressé, tandis que celui de la France a légèrement baissé.

4. Intégration des marchés et réforme économique

Graphique 25 : Formation brute de capital fixe du secteur privé en % du PIB pour la France, l'UE-27 et les pays ayant connu les plus fortes évolutions positives

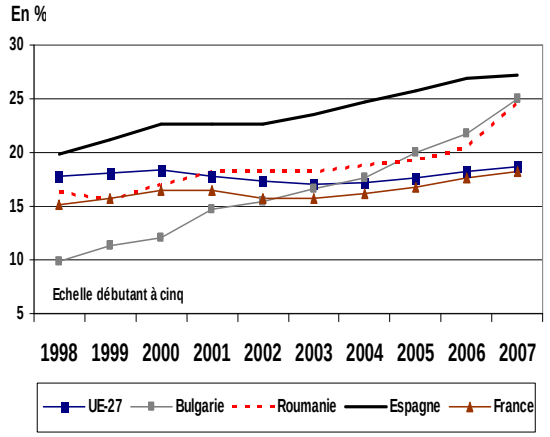

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental

Avec des investissements du secteur privé de 18,2 % du PIB en 2007, la France n'a jamais été aussi proche de la moyenne européenne qui s'établit à 18,7 % du PIB pour l'UE-27.

5. Cohésion sociale

Graphique 27 : Taux de chômage de longue durée entre 1998 et 2007 (en %)

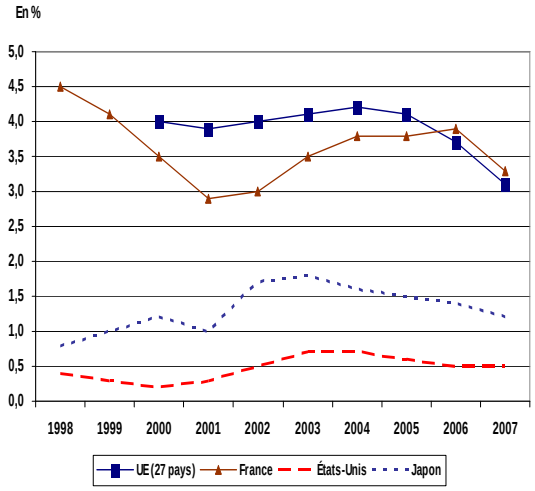

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental

Entre 1998 et 2007, en France, le taux de chômage de longue durée a diminué, mais il est repassé au-dessus de la moyenne européenne en 2006.

6. Environnement

Graphique 30 : Indice du total des émissions de gaz à effet de serre en 1998 et en 2006 comparé aux objectifs de Kyoto par écart décroissant entre la valeur 2006 et l'objectif

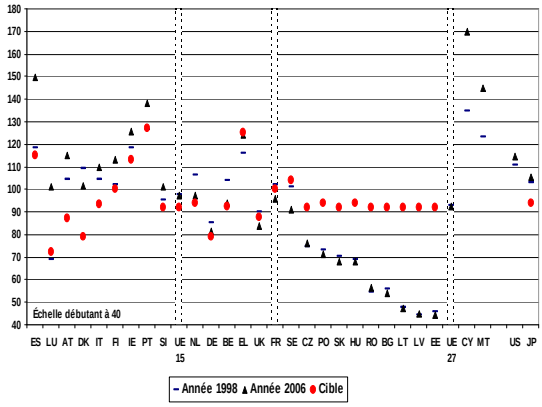

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental

Avec un indice de 96 en 2006[1], la France est bien placée au sein de l'Union européenne et atteint ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Graphique 47 : Part de la route dans le total du transport intérieur de fret (en %), classé en ordre croissant pour l'année 2007

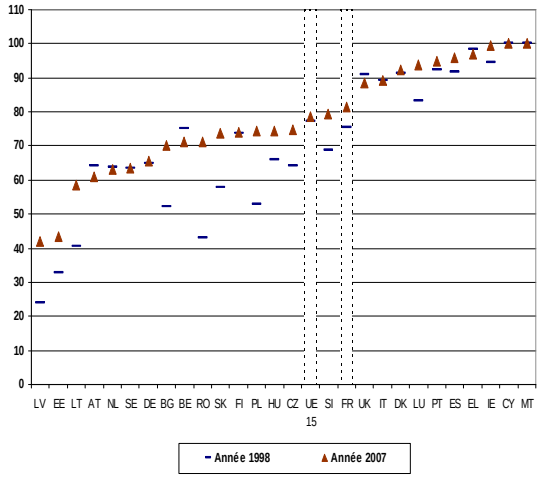

Source : Eurostat/Graphique : Mission INSEE du Conseil économique, social et environnemental. Pour la Bulgarie, la donnée initiale est la valeur de 2000, pour la Belgique et les Pays-Bas, la dernière valeur est celle de 2006.

Entre 1998 et 2007, en France, la part du transport routier dans le total des transports intérieurs de fret a progressé de 6,2 points, soit plus que l'évolution relative à l'UE à 15 (+ 1,6 point).

---

[1] En 2007, l'indice serait pour la France de 94,4, soit une baisse de 2% environ sur 2006, ce qui confirme la bonne trajectoire de notre pays.